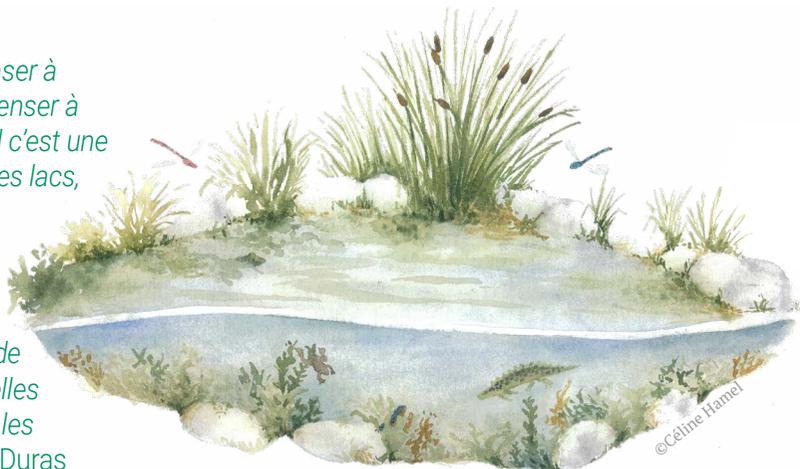


« Je ne peux pas penser à mon enfance sans penser à l'eau. Mon pays natal c'est une patrie d'eaux. Celle des lacs, des torrents qui descendaient de la montagne, celle des rizières, celle terreuse des rivières de la plaine dans lesquelles on s'abritait pendant les orages. » Marguerite Duras



QUÈSACO | LES ZONES HUMIDES

Selon le code de l'environnement (Art. L.211-1), elles sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée, saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Deux critères : le sol - propice à la rétention d'eau, et la végétation - de type hygrophile.

EN CHIFFRES |

50 % des zones humides ont disparu en France entre 1960 et 1990¹.

LES MARES

Une mare dite en « bon état écologique » doit répondre à plusieurs critères. Elle doit faire au moins 1 m de profondeur avoir une profondeur et des bords hétérogènes, représenter une mosaïque de milieux et regorger d'une diversité faunistique et floristique. L'absence de poissons et d'espèces exotiques envahissantes est à assurer pour conserver la mare en bon état.

LES TOURBIÈRES

Une tourbière est un milieu saturé en eau et à la végétation très dense. Les sphaignes, les joncs et les carex y sont rois. La tourbe désigne la « matière végétale fossile pauvre en oxygène où la décomposition des matières organiques est ralentie »². Elle peut être le support de la *Drosera*, petite plante carnivore adaptée à ces conditions extrêmes.

LES PRAIRIES HUMIDES

Les prairies humides sont des « surfaces herbeuses (...) caractérisées par l'engorgement temporaire du sol où elles sont installées »⁴.

Elles sont alimentées par les nappes alluviales et les crues des rivières. Elles couvrent une riche biodiversité et sont des milieux à forte productivité biologique. Elles représentent 2/3 des zones humides.

1. Office français de la biodiversité
2. Observatoire national de la biodiversité
3. Muséum national d'Histoire naturelle
4. CEN Franche-Comté

LES ROSELIÈRES

Les roselières sont des milieux à la végétation dense, essentiellement constituées de roseaux (*Phragmites australis*), propices à la nidification d'oiseaux.

Leur principale menace est l'atterrissement, soit l'accumulation de végétaux (roseaux), qui ferme le milieu et fait disparaître la zone humide.

SEPT ESPÈCES DES ZONES HUMIDES

- Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
- Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)
- Anax empereur (*Anax imperator*)
- Massette à feuilles larges (*Typha latifolia*)
- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

ZOOM | MENACES ENCOURUES & SERVICES RENDUS

Les zones humides sont menacées par les drainages et remblais, les prélèvements excessifs, l'aménagement des cours d'eau, l'intensification ou la déprise agricole, l'urbanisation ou encore la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Il est important de faire face à ces menaces au regard des services rendus gratuitement par ces milieux, qui incluent la prévention contre les inondations, le soutien des débits d'étiages, la réduction de la pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau, la rétention et l'élimination de l'azote ainsi que le stockage du carbone. Rendez-vous sur l'Observatoire participatif du Parc du Vercors pour recenser et protéger ces milieux !